



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Tarifs

Question écrite n° 37299

Texte de la question

M Joseph Franceschi attire l'attention de M le secrétaire d'Etat aux anciens combattants sur la contrainte imposée aux amputés de guerre pour le renouvellement au mois de mars de leur coupon magnétique RATP-SNCF (cinq zones). Ce coupon ne peut être obtenu pour la banlieue qu'au bureau information de la gare de l'Est même pour les habitants des communes reliées à Paris par d'autres réseaux que Paris-Est. Il lui demande d'intervenir afin d'éviter un tel déplacement à ces personnes souvent gravement handicapées.

Données clés

Auteur : [M. Franceschi Joseph](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37299

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 février 1988, page 843